

Val d'Essonne

Infos



N° 12 - Décembre 2007

	Auvernaux		Itteville
	Ballancourt sur Essonne		Leudeville
	Baulne		Mennechy
	Cerny		Nainville les Roches
	Champcueil		Ormoxy
	Chevannes		Saint-Vrain
	Echarcon		Vert le Grand
	La Ferté-Alais		Vert le Petit
	Fontenay le Vicomte		

La Communauté de Communes du Val d'Essonne
"partenaire de votre quotidien"

La Communauté de Communes du Val d'Essonne, regroupant 50 000 habitants répartis sur 17 communes a su « prendre son envol » avec un double objectif : celui de préserver la richesse de son territoire tout en proposant des services mieux adaptés et moins coûteux à ses habitants.

Celle-ci joue un rôle de premier plan dans notre vie quotidienne. C'est elle qui s'occupe de l'aménagement du territoire, du développement économique et touristique, de la collecte des ordures ménagères, des transports par bus sur les lignes régulières et scolaires, de la construction d'équipements sportifs « communautaires », de la réalisation d'infrastructures type gare routière, mais également de l'aménagement de certaines circulations douces (pistes cyclables hors routes départementales - chemins de randonnées etc.).

Une trentaine de projets à court, moyen et long termes sont désormais validés par la Communauté de Communes qui vient d'adopter son contrat de territoire. Parmi ceux-ci nous pouvons citer : **un gymnase sur la commune de Champcueil, un équipement sportif à Mennechy, un terrain de rugby à Ballancourt, 2 courts de tennis à Itteville, des locaux pour l'office de tourisme communautaire sur Mennechy et La Ferté-Alais, ainsi que la réalisation de circulations douces sur l'ensemble du territoire.**

Bonne lecture à tous,
Le Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

■ **La page économique**

Page - 3

■ **Aménagement du territoire**

Page - 3

■ **Le Transport**

Page - 4

■ **La chronique écocitoyenne**

Page - 4 et 5

■ **Les rendez-vous de la Communauté**

Page - 6 et 7

■ **Informations à conserver**

Page - 8

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ressources financières de la Communauté de Communes du Val d'Essonne proviennent de l'Etat et de la taxe professionnelle payée par les entreprises qui sont installées sur notre territoire.

En aucun cas, elle ne crée d'impôt supplémentaire pour les habitants du Val d'Essonne.

Repères sur les compétences de la Communauté de Communes

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique.
- Tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence Territoriale et ensemble des études ayant pour vocation de préparer l'évolution du SCoT.
- Etude et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (ZAC).
- Création, extension, aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.
- Transport sur lignes régulières de bus et transports scolaires.

Voirie d'intérêt communautaire

- Elaboration de plans de randonnées, de pistes cyclables. Etude, création, aménagement et entretien des nouvelles voies et infrastructures routières et dessertes intercommunales.

Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Equipements sportifs et manifestations

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.
- Organisation de manifestations sportives d'intérêt communautaire.

Evènements culturels d'intérêt communautaire

- Proposition, étude, réalisation et financement d'évènements culturels ponctuels dans les domaines suivants : musique, chant, danse, théâtre, peinture, dessin, patrimoine en relation avec la compétence tourisme, cinéma, vidéo.
- Organisation et financement du dispositif "plan de lecture" en collaboration avec les bibliothèques municipales et associatives intéressées.

**le Chiffre
du mois**



Le territoire
de la CCVE
16000
hectares

Locaux administratifs de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

8 rue de la Poste
BP 63 - 91540 Mennecy

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Fermeture le Samedi et le Dimanche



Conventions de partenariats avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne : le Commerce de proximité à la une !

Mercredi 3 octobre, dans les locaux de la Communauté de Communes du Val d'Essonne à Mennecey, deux conventions ont été signées entre celle-ci, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

La première convention, signée entre la Communauté de Communes et la CCI a pour **objectif de valoriser le commerce de proximité** grâce à la mise en place d'un « Pack Commerçant ». Ce dispositif, très novateur, **est un véritable outil de travail au service des commerçants**. Il propose entre autres, la mise en place de 3 ateliers techniques autour de thèmes clefs pour le développement de l'entreprise (agencer et aménager son point de vente, communiquer et fidéliser sa clientèle, sécuriser son point de vente...), ainsi **que la possibilité de recevoir les conseils personna-**

lisés d'un expert concernant l'aménagement du point de vente.

La CCI Essonne propose ce service aux entreprises pour 180 euros. **Grâce à la participation financière de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, le « Pack Commerçant » reviendra pour l'entreprise bénéficiaire à 80 euros.**

Pour notre Collectivité, il s'agit avant tout de soutenir l'action des commerçants et des artisans du territoire qui constituent les forces vives du Val d'Essonne. Le pack commerçant est le fruit d'un partenariat constructif avec la CCI et permettra aux entreprises de développer leurs activités commerciales, d'améliorer leur approche client et d'adapter leurs activités au marché.

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes renouvelle également sa convention avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne. **L'objectif est clair : promouvoir la création, l'accompagnement et la transmission d'entreprises artisanales.**

De gauche à droite :
le Vice-président de la
Chambre des
Commerces et de
l'Industrie et le
Président de la CCVE



De gauche à droite :
le Président délégué
aux affaires écono-
miques à la CCVE
et le Vice-président
de la Chambre des
métiers

“Future déviation du Val d'Essonne - fini les embouteillages”

Pour les nombreux automobilistes et usagers qui empruntent la RN 191, la circulation était devenue trop difficile et les embouteillages trop fréquents. Il était donc indispensable de trouver une solution adaptée pour désengorger cet axe routier aux abords des communes de Ballancourt-sur-Essonne, de Fontenay-le-Vicomte, de Mennecey, d'Ormoiy, et du Coudray-Montceaux.

Aujourd'hui, le tracé de principe de la desserte du Val d'Essonne vient d'être approuvé et voté officiellement

Aménagement du territoire

par le Conseil Général. Ce tracé s'articulera avec le projet d'élargissement de la RD 74 en 2x2 voies, entre Ballancourt-sur-Essonne et Chevannes. La desserte du Val d'Essonne, prendra la forme d'une 2x1 voies, avec une piste cyclable. Cette initiative est l'aboutissement d'un partenariat constructif entre la Communauté de Communes du Val d'Essonne, la Communauté d'Agglomération Seine Essonne et le Conseil Général.

La CCVE au Service des habitants

“la CCVE - Une collectivité pionnière dans le Transport à la Demande - TAD”



La Communauté de Communes du Val d'Essonne a récemment approuvé le projet de mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD) afin de mieux répondre aux attentes de la population et désenclaver certaines zones rurales.

Ce projet, très novateur dans notre Département et porteur d'une nouvelle dynamique pour le Val d'Essonne, est complémentaire aux 14 lignes de bus régulières mises en place par la Communauté de Communes et qui maillent le territoire.

Le « TAD » permettra aux voyageurs d'effectuer un trajet vers des pôles tels que commerces, marchés, gares, hôpital etc... aux heures creuses (9h à 16h30

et jusqu'à 18h le samedi) sur simple réservation téléphonique. Il répondra à des demandes spécifiques grâce à la mise en place de mini-bus qui seront également accessibles aux personnes à mobilité réduite à partir de points d'arrêts.

L'objectif affiché par la Communauté de Communes est clair : **améliorer l'offre en matière de déplacement et répondre aux besoins de mobilité** d'usagers situés dans des zones où la demande de transports en commun est généralement faible.

Prochainement, une convention sera signée avec le STIF (**Syndicat des transports d'Ile-de-France**) pour permettre la mise en place de ce dispositif.

“Pour un meilleur accès aux Personnes à Mobilité Réduite - PMR”



En partenariat avec le Conseil Régional d'Ile de France, le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) et le Conseil Général de l'Essonne, la Communauté de Communes du Val d'Essonne souhaite intensifier sa politique de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des points d'arrêt de bus.

C'est la raison pour laquelle, notre Collectivité a souhaité la mise en place d'une Commission

«Accessibilité» afin de programmer, à échéance 2015 et dans la concertation, la réalisation de ces équipements pour chaque ligne de bus qui maille le territoire du Val d'Essonne.

Mais dès aujourd'hui, tous les nouveaux matériels acquis (bus) doivent être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

“L'Association SESAME à notre service”

La chronique écocitoyenne



Vous avez besoin d'aide pour sortir vos encombrants, vos déchets verts...

S.E.S.A.M.E est là

Un simple appel quelques jours avant...

01 64 57 49 20

**14,50 € l'heure
- 50 %*
7,25 € l'heure**

*déduction fiscale sur vos impôts

Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi 4bis rue du Général Leclerc 91590 LA FERTE ALAIS
Agréée en qualité d'Association Intermédiaire par la Direction Départementale du Travail depuis 1994 -
Association loi 1901 - Agrément simple 2007-1.91.04
sesame.lfa@wanadoo.fr

RAPPEL

**Collecte des ENCOMBRANTS
PRENDRE RENDEZ-VOUS
au 0810 00 91 91**



“Respectons notre environnement”



■ De trop nombreuses incivilités perturbent quotidiennement le service de collecte des déchets ménagers :

- le dépôt d'ordures près des colonnes d'apports volontaires et dans les espaces naturels,
- des consignes de collecte sélective non respectées,
- la sortie sur la chaussée de déchets végétaux dès la fin du jardinage sans tenir compte du jour de collecte fixé dans les calendriers,
- le non respect des consignes de ramassage des objets encombrants (RDV sur appel au 0 810 00 91 91).

Pourtant, quelques gestes simples au quotidien (tri des déchets, respect des règles de collecte) permettent à chacun d'être acteur de la bonne organisation du service et de la protection de notre environnement.

■ Consignes de tri



■ Quels déchets, dans quelles poubelles ?

La réponse est accessible sur le site internet de la Communauté de Communes du Val d'Essonne www.cc-val-essonne.fr. Le logiciel Eco-geste est là pour vous aider.

Recherche

Indiquez le produit, matériau ou déchet dont vous voulez vous débarrasser :

Exemples : Canette, réfrigérateur, white spirit... Envoyer

- Jouet traditionnel
- Batterie rechargeable
- Bouchon de liège
- Jouet électronique
- Pile électrique
- Polystyrène expansé
- Téléphone mobile
- Papier cadeau
- ▶ Voir la liste des fiches

■ Quelques rappels du règlement de collecte

(applicables à toutes les communes sauf Leudeville dépendant du SICTOM du Hurepoix)

Le règlement de collecte définit les règles, obligations, rôles, devoirs de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et des bénéficiaires du service public de collecte et de traitement des déchets. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire et est disponible sur www.cc-val-essonne.fr

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX



La collecte des déchets végétaux est **limitée** à 10 sacs et 10 fagots ficelés par collecte.
De manière générale, les déchets sont à déposer sur la voie publique la veille au soir du jour de ramassage.

■ Bacs de collecte

La société effectuant les livraisons prend **contact avec l'habitant** pour l'avertir du jour de livraison.
La présence de l'habitant lors de la livraison n'est pas requise. Un **avis de passage** est laissé dans la boîte aux lettres.
Les habitants doivent **IMPERATIVEMENT** sortir leur(s) bac(s) à échanger, **vide(s)**, sur la voie publique, la veille au soir.



Les rendez-vous de la Communauté

*“Tour du Val d’Essonne 2007”
- 3ème édition -*

Une belle course automnale

Par une belle matinée ensoleillée d’automne, les 229 coureurs cyclistes ainsi que les 17 randonneurs cyclo-touristes de la troisième édition du Tour du Val d’Essonne 2007 ont pris le départ, dès 8h30, le dimanche 23 septembre.

Les quatre catégories cyclistes se sont disputées les places du podium après avoir parcouru 88 kms pour les plus aguerris et 65 kms pour les novices sur un parcours dont le tracé était défini par les responsables associatifs partenaires de l’événement, *le Foyer Rural de Fontenay-le-Vicomte, le Club Cyclo de Mennecy-Villeroy, l’Association cycliste les Andains de Mennecy*. Celui-ci prévoyait la traversée des dix-sept communes du territoire de notre collectivité.

Leurs homologues cyclo-touristes, quant à eux, ont choisi un tracé plus bucolique pour une randonnée d’une centaine de kms.

Comme les deux années précédentes, la sécurité du circuit a été assurée par l’association MJBAR de

Ballancourt et par les conseillers municipaux recrutés bénévolement au sein des communes du territoire.

Le Président de la Communauté de Communes, le Maire de Fontenay-le-Vicomte responsable de la commission Sport, les Membres de la commission Sport, les maires et leurs conseillers municipaux de dix-sept communes, attendaient tous les sportifs à l’arrivée, qui se tenait à Itteville, pour la traditionnelle remise des coupes et des gerbes de fleurs. Une tombola suivait la manifestation et les trois plus chanceux ont remporté chacun un «coffret aventure» permettant de s’initier à une activité sportive de leur choix. Le verre de l’amitié clôturait cet événement dans une ambiance très chaleureuse à l’image de tous les sportifs réunis.

Le rendez-vous 2008 est déjà pris. Ils se retrouveront le dimanche 28 septembre pour une nouvelle belle épreuve.

Les cyclotouristes



Le départ des cyclistes

Le Trophée
de la Communauté de Communes
du Val d’Essonne





Le Val d'Essonne plonge dans la magie des contes

La Communauté de Communes du Val d'Essonne, avec 7 communes du territoire : Itteville, Ballancourt, Leudeville, Mennecey, Vert le Petit, la Ferté-Alais, et Saint Vrain, a lancé son 1^{er} festival de contes itinérant.

Cette manifestation culturelle, portée par les bibliothécaires du Val d'Essonne, s'est déroulée du 21 novembre au 1^{er} décembre 2007. Compagnies et conteurs étaient au rendez-vous dans chacune de ces communes pour mettre en lumière des paroles de sagesse et faire partager des récits merveilleux aux habitants.

La fête de clôture s'est déroulée en deux temps : d'une part un « cabaret contes » à la salle des fêtes de Leudeville, et d'autre part, une « joute de conteurs » organisée à l'espace Brassens d'Itteville.

Cet évènement a permis à toutes les générations, tous les habitants, de se retrouver afin de passer un moment convivial et chaleureux, tout en découvrant de nouveaux mondes.

Contes en Val d'Essonne
21 NOVEMBRE 2007 au 1^{er} DÉCEMBRE
 Les bibliothécaires de la CCVE vous proposent un festival de contes itinérant

↳ **MENNECEY**, Mercredi 21 nov. à 15 h 30
 Conteuse Évelyne Rivaud de la Cie «Théâtre des Châtaigniers»
 Renseignements : 01 64 99 91 27

↳ **LEUDEVILLE**, Jeudi 22 nov. à 9 h 30
 Conteuse Roberte Lamy de la Cie «La douce amère»
 Accueil des scolaires

↳ **SAINT-VRAIN**, Samedi 24 nov. à 20 h 30
 Conteuse Isabelle Cardon de la Cie «Sycamore»
 Renseignements : 01 64 56 19 87

↳ **LA FERTÉ-ALAIS**, Samedi 24 nov. à 16 h
 Conteur Fabrice Tessier
 Renseignements : 06 77 30 30 22

↳ **VERT-LE-PETIT**, Mercredi 28 nov. à 10 h 30
 Conteuse Roberte Lamy de la Cie «La douce amère»
 Renseignements : 01 69 90 31 25

↳ **ITTEVILLE**, Mercredi 28 nov. à 16 h 30
 Conteuse Roberte Lamy de la Cie «La douce amère»
 Renseignements : 01 64 93 72 93

↳ **BALLANCOURT**, Vendredi 30 nov. à 9 h 30
 la Cie «Poly-Sons». Accueil des scolaires.

FÊTE DE CLÔTURE
 “Drôles de contes” par les conteurs de “L’Écoute s’il pleut”.
CABARET-CONTES à la salle des fêtes, Leudeville, vendredi 30 nov. à 20 h 30.

JOUTE DE CONTEURS à l’Espace Brassens, Itteville, samedi 1^{er} déc. de 14 h à 18 h.

Renseignements : CCVE - 8, rue de la Poste - B.P. 63 - 91540 Mennecey
 Tél. 01 64 93 21 20, mcl_ccve@ccvallesonne.com





Informations

“à conserver” :
les numéros des mairies du
Val d'Essonne



TRANSFERT DES LOCAUX DE LA CCVE depuis le 6 juillet 2007

- **Locaux administratifs de la Communauté de Communes du Val d'Essonne**
8 rue de la Poste - BP 63
91540 MENNECY
Tél : 01.64.93.21.20

- **AUVERNAUX - Mairie**
5 place de l'Eglise
91830 AUVERNAUX
Tél : 01.64.93.80.16

- **LA FERTE ALAIS - Mairie**
Hôtel de Ville
91590 LA FERTE ALAIS
Tél : 01.69.90.88.44

- **BALLANCOURT-sur-ESSONNE - Mairie**
2 rue de la Mairie
91610 BALLANCOURT-sur-ESSONNE
Tél : 01.64.93.73.73

- **LEUDEVILLE - Mairie**
10 Grande Rue
91630 LEUDEVILLE
Tél : 01.69.14.81.52

- **BAULNE - Mairie**
102 route de Corbeil
91590 BAULNE
Tél : 01.64.57.60.71

- **MENNECY - Mairie**
Place de la Mairie
91540 MENNECY
Tél : 01.69.90.80.30

- **CERNY - Mairie**
8 rue Degommier
91590 CERNY
Tél : 01.69.23.11.11

**Retrouvez le Val d'Essonne
avec un lien sur les 17
communes sur
www.cc-val-essonne.fr**

- **NAINVILLE-les-ROCHES - Mairie**
BP 13
91750 NAINVILLE-les-ROCHES
Tél : 01.64.98.01.55

- **CHAMPCUEIL - Mairie**
4 rue Royale
91750 CHAMPCUEIL
Tél : 01.64.99.72.75

- **ORMOY - Mairie**
Place Raymond Gombaut
91540 ORMOY
Tél : 01.69.90.75.00

- **CHEVANNES - Mairie**
rue Aqueduc
91750 CHEVANNES
Tél : 01.64.99.70.04

- **SAINT-VRAIN - Mairie**
13 rue des Noblets
91770 SAINT-VRAIN
Tél : 01.64.56.13.63

- **ECHARCON - Mairie**
24 rue Jean Comte
91540 ECHARCON
Tél : 01.64.57.03.02

- **VERT-le-GRAND - Mairie**
7 place de la Mairie
91810 VERT-le-GRAND
Tél : 01.64.56.02.72

- **FONTENAY-le-VICOMTE - Mairie**
4 rue de la Mairie
91540 FONTENAY-le-VICOMTE
Tél : 01.64.57.04.10

- **VERT-le-PETIT - Mairie**
4 rue du Général Leclerc
91710 VERT-le-PETIT
Tél : 01.64.93.24.02

- **ITTEVILLE - Mairie**
103 rue Saint-Germain
91760 ITTEVILLE
Tél : 01.64.93.77.00

Comité de rédaction : Commission Communication de la Communauté de Communes du Val d'Essonne - 8 rue de la Poste - 91540 Mennecy

Tirage : 22 700 exemplaires - Impression : Willaume Egret, RCS B 958 200 610

Directeur de la Publication : Patrick IMBERT- Rédacteur en Chef : Monique DERANGERE

Photos: droits réservés - Conception : CCVE

- Pour le respect de l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique -